



Formation d'automne des ludothécaires 2020

Du 7 au 9 décembre à Paris (75).

*Mythes et légendes du jeu vidéo, des
effets induits spécifiques ?*

Pré-PROGRAMME

I-DEMARCHE PEDAGOGIQUE

1.1. Mythes et légendes autour du jeu vidéo

La formation d'automne des ludothécaires sur trois jours vient, pour cause de pandémie, remplacer la Formation d'Été initialement prévue.

Lors de celle-ci, nous aborderons la question du jeu vidéo, cet univers ludique qui attire autant qu'il interroge. Entre pratiques et théories, il s'agira de se construire une pensée qui favorise le choix d'intégrer ou non du jeu vidéo comme usage à part entière de la ludothèque. Ces trois jours vous inviteront à identifier les enjeux sociétaux, et le rôle que peut, voire doit prendre la ludothèque vis-à-vis des publics et des politiques publiques.

Cette formation est organisée dans une démarche d'éducation populaire et regroupera partages d'expérience, constructions collectives, appropriations individuelles, alternance d'apports théoriques et pratiques, interventions de professionnel-les d'horizons différents, contenus à la demande et restitutions.

1.2. Les intentions pédagogiques

Inscrite dans le module "Faire réseau", la formation d'automne 2020 propose une progression pédagogique pour les ludothécaires et vise à donner les moyens aux participant-es de :

- Approfondir le projet de sa ludothèque et le situer dans un territoire et un secteur d'activité.
- Participer à la vie de la profession et suivre les travaux de recherche.
- Mieux identifier les spécificités de la ludothèque et les partenaires potentiels.
- Savoir se situer dans le réseau des ludothèques et porter un discours commun.
- Mieux cerner les enjeux sociétaux et la question spécifique du jeu vidéo.

1.3. La méthodologie choisie :

Les différents contenus sont proposés dans une démarche d'éducation populaire, à partir d'expériences de terrain, de construction collective et d'appropriation individuelle, d'alternance d'apports théoriques et pratiques.

L'évaluation a lieu en début, en fin de la Formation d'Automne et à posteriori et concerne les stagiaires, les employeurs et les financeurs. Un document de bilan comprenant des éléments d'évaluation des apports ainsi que de satisfaction des stagiaires est distribué en début et en fin de stage. Un questionnaire dématérialisé est ensuite envoyé quelques mois après la fin du stage pour mesurer les effets sur le stagiaire et sa structure.

1.4. Publics

La formation d'Automne des ludothécaires est accessible sans pré-requis par les ludothécaires et les autres professionnel-les utilisant le jeu.

Attention, le programme ci-après n'est pas définitif et est susceptible d'évoluer légèrement dans ses contenus.

Nous sommes également en attente de confirmation de certain-es intervenant-es.

Formation d'automne 7-9 décembre 2020 : « Mythes et légendes du jeu vidéo » 17/09/2020.

II-PRE-PROGRAMME

LUNDI 7 DECEMBRE

MATIN 9h-12h

9h-10h30

Accueil des participant-e-s, dynamique de groupe et séance d'ouverture.

10h30-12h

Le jeu vidéo, un jeu comme les autres ?

Ce temps d'introduction permettra au groupe de cerner la thématique et de faire le point sur les sujets qui seront discutés et approfondis lors des temps de travail de cette formation.

*Conférence introductive avec **Vincent Berry**, maître de conférences à l'université de Paris 13, au sein du laboratoire EXPERICE. Ses travaux portent sur l'analyse des loisirs, des jeux et des médias.*

APRES-MIDI 14h-18h

14h-15h

Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-es et les formateur-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-es.

Atelier de co-construction

15h-18h

Découvrir, expérimenter, analyser

A partir des éléments amenés lors de l'introduction du matin et de matériel vidéo-ludique, ce temps de travail collectif sera consacré à l'expérience du jeu vidéo et à son analyse.

*Atelier de co-construction avec l'association **Loisirs Numériques** (à confirmer) qui a pour objet de faire de découvrir les jeux vidéo de façon conviviale, autour de valeurs solidaires et fédératrices.*

MARDI 8 SEPTEMBRE

MATIN 9h-12h

9h-9h30
Accueil

Dynamique de groupe

9h30-12h
Mythes ou réalités ?

Cet atelier permettra de partager et interroger les représentations sur le jeu vidéo et ses effets induits, et d'en saisir les enjeux.

*Atelier de co-construction avec **Pédagojeux**, collectif multi-acteur public / privé, créé en 2008 pour sensibiliser et informer les parents et les médiateurs éducatifs sur les enjeux liés à la pratique des jeux vidéo.*

APRES-MIDI 14h-18h

14h-15h
Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-es et les formateur-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-es.

Atelier de co-construction

15h-18h :
Donner à jouer du jeu vidéo en ludothèque

Ce temps sera consacré à la construction de projets de mise en place de jeu vidéo en ludothèque. Il s'agira de s'interroger sur le matériel, les espaces, les postures professionnelles et les publics concernés.

Atelier de co-construction



MERCREDI 9 SEPTEMBRE

MATIN 9h-12h

9h-9h30

Accueil

Dynamique de groupe

9h30-12h :

Se positionner sur le jeu vidéo ?

A partir de l'ensemble des contenus proposés lors de la formation, les participant-es seront amené-es à produire, du point de vue des ludothécaires et de l'ALF, un positionnement sur la question du jeu vidéo.

Atelier de co-construction.

APRES-MIDI 14h-18h

14h-15h

Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-es et les formateur-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-es.

Atelier de co-construction.

15h-18h

Synthèse des travaux et bilan de la semaine.

Atelier de co-construction.

III-ORGANISATION ET INSCRIPTION

III.1. Accès à la formation

La formation d'automne est accessible aux adhérents de l'ALF : ludothécaires, professionnels utilisant le jeu, porteurs de projet, salarié-es, bénévoles et volontaires en service civique. Si ça n'est déjà fait, merci de vous rendre sur notre site pour procéder à VOTRE ADHESION.

III.2. Accueil :

DUREE : 3 journées de 7h (9h-12h / 14h-18h)

LIEU : Auberge de Jeunesse Yves Robert – 20 esplanade Nathalie Sarraute – 75018 PARIS

REPAS : le repas du midi peut être réservé auprès de l'ALF (voir bulletin d'inscription) et sera pris à l'Auberge de jeunesse. Le repas du soir n'est pas pris en charge.

III.3. Inscription :

Le règlement intérieur est consultable sur le site de l'ALF : www.alf-ludotheques.org. Il doit être accepté par chaque stagiaire au moment de l'inscription. Les bulletins d'inscription sont à retourner **le plus tôt possible** par courrier postal au : 180 bis rue de Grenelle, 75007 Paris ou scannés par mail à : courrier@alf-ludotheques.org.

Le/la stagiaire ne pourra entrer en formation qu'à compter de la signature de la présente convention. Les demandes de rétractation doivent être adressées par écrit **au moins 30 jours** avant la date de début de la Formation d'Automne.

Pour les salarié-es, passé ce délai, les annulations qui ne seront pas justifiées par un document (certificat médical, d'accident, de défaut de transport...) feront l'objet d'une facturation de l'ensemble des frais. Dans tous les cas, des **frais de dossier** (20€) seront conservés par l'ALF.

L'ALF peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à annuler ou modifier un stage. Dans tous les cas, elle s'engage à prévenir les stagiaires au moins 10 jours avant le début prévu et, en cas d'annulation, à rembourser l'intégralité des frais éventuellement engagés.

Pour toute personne en situation de handicap, merci de le signaler dans le bulletin de pré-inscription. L'ALF prendra contact directement avec vous afin de définir ensemble les conditions d'accueil lors de la formation.

III.4. Prise en charge des frais

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge des participant-es. Pour les salarié-es, ces frais peuvent être pris en charge dans le cadre de leur plan de développement des compétences, l'ALF est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro : 11 75 50 772 75 (ce numéro ne vaut pas agrément d'Etat) et son projet de formation est référencé au Data Dock. Pour les bénévoles, les formations sont gratuites sur présentation d'une attestation en bonne et dûe forme et sous réserve des places disponibles.

Bulletin de pré-inscription pour la Formation d'Automne 7-8-9 décembre 2020 à Paris

Remplir tous les champs. L'inscription ne sera définitive qu'après le retour de la convention signée. Ce bulletin est à compléter et retourner à courrier@alf-ludotheques.org ou ALF, 180 bis rue de Grenelle 75007 PARIS. Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail ou au 01-43-26-84-62

DATES CHOISIES : Lundi 7..... Mardi 8 Mercredi 9.....

FRAIS DE FORMATION

* Frais administratifs et pédagogiques :

Volontaire en service civique ALF : 50% des frais d'inscription

Salarié-e ou volontaire en service civique hors ALF :

Nombre de journée : x **180€** =€

En cas d'annulation, 20€/journée annulée seront conservés et facturés.

Bénévole (joindre une attestation de bénévolat) ou porteur de projet sans structure : gratuit

* Frais d'hébergement (Petit déjeuner compris) : à réserver avant le 4 novembre 2020

Lundi Mardi Nombre de nuits : * **25€** = Total : €

* Frais de repas (midi) : à réserver avant le 4 novembre 2020

Lundi Mardi Mercredi

Nombre de repas du midi : * **10€** = Total : €

***TOTAL inscription** =€

LE/LA PARTICIPANT-E :

Nom : **Prénom :**

Mail : **Tél :**

Années d'expérience en ludothèque :

A déjà suivi une formation à l'ALF : Oui Non

Diplôme éventuel de ludothécaire : Oui Non Autre :

Quels intérêts ou attentes avez-vous vis à vis de ces thèmes :

.....

.....

Vous vous inscrivez à titre : Individuel Dans la cadre d'une structure

Vous avez lu et acceptez le **règlement intérieur** disponible sur notre site

Vous autorisez l'ALF à prendre des **images** Oui Non

Êtes-vous une personne en situation de handicap ? Oui Non

Pour toute personne en situation de handicap, l'ALF prendra contact directement avec vous afin de définir les conditions d'accueil lors de la formation.

VOTRE LUDOTHEQUE (ou autre structure) S'IL Y A LIEU :

Nom : **Adresse postale :**

..... **CP :** **COMMUNE :** **REGION :**

Mail : **Tél :**

Caractéristiques : Fixe Mobile-itinérante / Milieu: Urbain Rural / Tout public

Public spécifique (préciser) :

L'ORGANISME A FACTURER (si différent de la structure) :

Nom : **Adresse postale :**

..... **CP :** **COMMUNE :**

Mail : **Tél :**

Date, nom, signature et tampon de la STRUCTURE (ou participant-e si inscription individuelle) :